

Actualité juridique

Actualité • Pratique • Professions

DOSSIER 301

L'avocat et l'investigation du fait : quelle stratégie pour la défense ?

**Jugement par défaut : le droit
commun est applicable aux mineurs**

**La vérification annuelle de
l'éthylomètre conditionne la
validité des poursuites**

**Vers une reconnaissance
de la loyauté dans la
discussion d'une preuve ?**

La fin de l'instruction 319

**Fouilles intégrales et rétention
de correspondance :
la France condamnée**

Comité de rédaction

Alain Blanc, *Magistrat*

François-Louis Coste, *Magistrat*

Martine Herzog-Evans, *Professeur à l'Université de Reims*

Annie Kensey-Boudadi, *Socio-Démographe*

Direction de l'Administration pénitentiaire

Jocelyne Leblois-Happe, *Professeur à l'Université Paul Verlaine de Metz*

Yann Le Bras, *Avocat*

31-35 rue Froidevaux

75685 Paris CEDEX 14

Tél. rédaction 01 40 64 53 13

Fax: 01 40 64 54 66

E-mail: ajpenal@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Charles Vallée

RÉDACTION

Directeur éditorial

Philippe Weiss

Rédactrice en chef

Marie-Eve Charbonnier

Ont participé à ce numéro

Emmanuelle Allain

Jean-Paul Céré, *Professeur à Campos (Brésil)*

Carole Girault, *Maître de conférence à Evry*

Martine Herzog-Evans

Sabrina Lavric

Céline Rondey

Gildas Roussel

Guillaume Royer

Claire Saas, *Maître de conférence à Nantes*

Assistant d'édition

Raphaël Henriques

ABONNEMENT, MARKETING, PUBLICITÉ

Responsable marketing: Véronique Prugnnaud

Relations clients: Marie-Hélène Tylman

Revue mensuelle (11 numéros par an)

BP 150, 94 208 Ivry-sur-Seine CEDEX

Tél. : 0 820 800 017 (0,12 € TTC / min.)

Fax: 01 40 64 89 92

Prix de l'abonnement 2007 (1 an)

France: 145 € TTC

Étranger: 161 € TTC

Prix au numéro: 16 € TTC

ISSN 1762 - 8407

N° CPPAP 1110 T 83884

Imprimerie Chirat 42 540 Saint-Just-la-Pendue

ÉDITIONS DALLOZ

Société anonyme au capital de 3 956 040 €

Siège social: 31-35 rue Froidevaux - Paris 14e

RCS Paris 572 195 550 - Siret 572 195 550 00098

Code APE: 221 A - TVA: FR 69 572 195 550

Filiale des éditions Lefebvre-Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié dans la revue est interdite.

ÉDITORIAL 295

ACTUALITÉS 298

DOSSIER 301

L'avocat et l'investigation du fait : quelle stratégie pour la défense ?

- La défense pénale est un métier
par Philippe Voulard 301
- L'avocat face au dossier de la procédure
par François Saint-Pierre 306
- L'avocat face à son client
par Alain Molla 308
- Juge et avocat : la désamour
par Emmanuel Daoud 310
- Les stratégies de la défense devant le juge d'instruction
par François Saint-Pierre 313
- Juge d'instruction et avocat : vous avez dit contradictoire ?
par Pascale Belin et Thierry Pons 315

PRATIQUES 319

- La fin de l'instruction
par Christian Guéry 319

JURISPRUDENCE 322

ARRÊT DU MOIS : CRIM. 21 MARS 2007

- Jugement par défaut : le droit commun est applicable aux mineurs
par François Molins 322

Pénal général

LOI PÉNALE

- Application des nouvelles dispositions abrogeant une condition de l'infraction, *Crim. 15 mai 2007* 325

Infractions

CIRCULATION ROUTIÈRE

- La vérification annuelle de l'éthylomètre conditionne la validité des poursuites, *Crim. 7 mars 2007* 325

CONSOMMATION

- Publicité comparative et assortiment de produits : le prix ne suffit pas, *Crim. 9 mai 2007* 326

DOUANE

- De fausses factures portant fausses déclarations d'importation de marchandises prohibées, *Crim. 23 mai 2007* 327

VEILLE

DOUANE

Délit d'importation sans déclaration de marchandises prohibées,

A I R E

Crim. 25 avr. 2007

TRAVAIL

Entrave au fonctionnement du comité d'entreprise

Crim. 15 mai 2007

Procédure pénale

ACTION CIVILE

- Electa una via, *Crim. 3 avr. 2007*

CONTRÔLE D'IDENTITÉ

- Un contrôle d'identité peut en cacher un autre
Crim. 2 mai 2007 et Crim. 3 mai 2007 (1re et 2e espèce)

DÉTENTION PROVISOIRE

- La durée de la détention provisoire sous contrôle
Crim. 2 mai 2007

INSTRUCTION

- Seul le ministère public peut mettre en œuvre la procédure de dessaisissement au profit de la juridiction spécialisée en matière économique et financière, *Crim. 28 mars 2007*

PREUVE

- Vers la reconnaissance de la loyauté dans la discussion de la preuve ?, *Crim. 24 avr. 2007*

QUALIFICATION

- Qualification juridique et respect des droits de la défense
Crim. 16 mai 2007

VEILLE

ACTION CIVILE

Irrecevabilité de la constitution de partie civile : les parties doivent avoir été invitées à présenter leurs observations, *Crim. 3 mai 2007*

Irrecevabilité de l'action civile d'une CPAM, *Crim. 9 mai 2007*

Irrecevabilité d'une constitution de partie civile de la SPA
Crim. 22 mai 2007

Irrecevabilité de la constitution de partie civile d'un syndicat pour des faits antérieurs à son immatriculation, *Crim. 22 mai 2007*

CASSATION

Conditions de recevabilité du mémoire en cassation, *Crim. 22 mai 2007*

FRAIS ET DÉPENS

Condamnation de l'auteur de l'infraction à rembourser à une CPAM les frais qu'elle a exposés, *Crim. 9 mai 2007*

INSTRUCTION

Tardiveté d'une requête en nullité, *Crim. 15 mai 2007*

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Irrecevabilité de l'appel de la décision de jonction d'un incident au fond,
Crim. 10 mai 2007

Exécution des peines

PEINE

- La CHAP doit préciser quel aménagement de peine elle accorde
Crim. 16 mai 2007

PRISON

- Une instruction ouverte du chef de conditions d'hébergement contraires à la dignité humaine
Cour d'appel de Nance, dossier n° 2007/00011

- Fouilles intégrales et rétention de correspondance : la France condamnée sur les fondements des articles 3, 8, 13 et 6, § 1 CEDH 12 juin 2007

SURSIS

- Fixation des obligations particulières du SME : répartition des compétences entre le juge répressif et le JAP
Crim. 27 mars 2007

327

328

328

328

329

330

331

332

333

333

333

333

333

333

334

334

334

335

336

338

ACTION CIVILE

Choix de la juridiction

Unicité des parties 328

Recevabilité

Observations des parties 333

Préjudice direct - CPAM 333

SPA - Privation de soins 333

Syndicats - Faits antérieurs à l'immatriculation 333

CASSATION

Recevabilité du recours

Mémoire - Signature 333

CIRCULATION ROUTIÈRE

Conduite en état d'ivresse

Vérification de l'éthylomètre 325

CONTRÔLE D'IDENTITÉ

Police judiciaire

Conditions - Qualification 328

DÉTENTION PROVISOIRE

Durée

Prolongation - Motivation 329

DOUANE

Importation de marchandises prohibées

Absence de déclaration 327

Faux 327

DROITS DE LA DÉFENSE

Stratégie de l'avocat

Examen du dossier 304 (dossier)

Métier 301 (dossier)

Relation avec le client 308 (dossier)

Relation avec le juge 310, 313, 315 (dossier)

FRAIS ET DÉPENS

Condamnation de l'auteur de l'infraction

Recours d'un organisme tiers payeur 333

INSTRUCTION

Juridiction spécialisée

Saisine - Ministère public 330

Réforme

Propositions 319 (pratiques)

Requête en nullité

Tardiveté - Irrecevabilité 334

LOI PÉNALE

Application dans le temps

Règle plus douce - Durée mensuelle de conduite 325

MINEUR DÉLINQUANT

Application du droit commun

Procédure du défaut criminel 322

PEINE

Aménagement

Chambre de l'application des peines 334

PREUVE

Preuve obtenue par les parties

Vie privée - Débat contradictoire 331

PRISON

Conditions de détention

Conditions d'hébergement - Dignité humaine 335

Fouilles intégrales 336

Rétention de correspondance 336

PUBLICITÉ COMPARATIVE

Manque d'objectivité

Illicéité 326

QUALIFICATION

Requalification

Communication au prévenu 332

SURSIS

Mise à l'épreuve

Obligations particulières - Compétence du JAP 338

TRAVAIL

Entrave au fonctionnement du comité d'entreprise

Responsabilité du chef d'entreprise 328

Temps de travail

Durée mensuelle de conduite 325

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Jonction au fond d'un incident

Mesure d'administration judiciaire

- Recours 334